

Flash Info de L'UR21

Union Régionale Photographique d'Alsace

Novembre 2024-03 _ Chers amis des clubs photos d'Alsace, infos flash de l'URPA.

LE CHALLENGE JEAN-CLAUDE LUQUE **« LE DESORDRE »**



Ami(e)s photographes,

Le challenge annuel de Jean-Claude LUQUE sur le thème « le sport dans tous ses états » a été remporté pour la 2^{ème} fois consécutive par le club « Cercle Saint Gérard Sections Sports et Loisirs » de Bischoffsheim. Félicitations à tous les participants.



Challenge Jean Claude Luque - Le sport dans tous ses états 06 Octobre 2024 Classement Clubs

Juges: Yannick SCHUB - Tristan STECKER - Daniel SCHOULZ

Place	n° UR	n° Club	Nom du club	Total
1	21	1959	Cercle St Gérard Sports & Loisirs - Section Photo	710
2	21	1908	Photo Club Souffelweyersheim PhoCS	706
3	21	1885	La Focale 1909 - Soultz	680
4	21	0093	Photo-Ciné-Club d'Alsace PCCA	662
5	21	2124	Photo Club RustenArt	637
6	21	1840	Photo Vidéo Club Flaxlanden	612
7	21	2281	Association Culture & Loisirs Illkirch Graffenstaden	606
8	21	1313	Photo Club de Riedisheim	587

L'œuvre arrivée première de ce challenge est celle de Robert KLAUTH de l'ACLIG à Illkirch avec une photo originale « vaincre dans l'anonymat » :



Pour le nouveau challenge Jean-Claude LUQUE nous vous proposons le thème « **le désordre** ».

Chaque club a jusqu'au **dimanche 21 septembre 2025** pour organiser le challenge, de sélectionner une série de 15 images de ses membres. Les inscriptions des 15 images et leur jugement s'effectuent sur le [site](#) des concours de la fédération.

Règlement :

- Concours avec un classement CLUB uniquement,
- Photos prises durant la saison 2024-2025,
- Seuls les clubs fédérés de l'UR 21 peuvent participer,
- Tous les membres fédérés ou non de ces clubs peuvent participer,
- Format des photos 1920 maxi X 1920 maxi, 3 Mo maxi
- **Chaque club propose une sélection de 15 Photos**
- **3 œuvres maxi / Auteurs**
- Jugement IP, juges extérieurs à l'URPA
- Clôture des inscriptions : 21.09.2025
- Jugement rendu au plus tard : 05.10.2025
- Résultat communiqué lors de la prochaine AGO au plus tard fin octobre 2025